



## Non revalorisation de la pension alimentaire

Par **couète**, le **15/06/2010** à **15:21**

Bonjour,  
mon ex concubin ne prend pas en compte la revalorisation de la pension alimentaire de notre fille de 11 ans dont j'ai la garde. Je lui ai envoyé une lettre recommandée avec AR pour lui rappeler la revalorisation avec le calcul de l'indice en vigueur. ai je bien fait? quel recours ai je s'il ne prend pas ma demande en compte? merci de vos conseils